Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 8 (1870)
Heft: 43

Artikel: Renseignements statistiques pour les viticulteurs suisses
Autor: [s.n.]
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-180954

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 14.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Huitième année. N° 43. Samedi 22 Octobre 1870.

CONTEUR VAUDOIS

JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE

Paraissant tous les Samedis.

PRIX DE L'ABONNEMENT :
our la Suisse : un an, 4 fr.; six mois, 2 fr.; trois mois, 1 fr.
Pour l'étranger : le port en sus.

On peut **s'abonner** aux Bureaux des Postes ; — au magasin Monnet, place de Saint-Laurent, à Lausanne ; — ou en s'adressant par écrit à la *Rédaction du Conteur vaudois*. — Toute lettre et tout envoi doivent être affranchis.

Renseignements statistiques pour les viticulteurs suisses (*).

§ 1. — *Etendue occupée en Suisse par la vigne.*

Les documents officiels à cet égard n'étant pas complets, il y a impossibilité d'indiquer d'une manière exacte la surface du sol suisse consacrée à la culture de la vigne, et les appréciations approximatives que l'on possède diffèrent considérablement entre elles.

Cette culture a d'ailleurs pris beaucoup d'extension ces derniers temps, surtout dans les cantons de Zurich et de Schaffouse, qui, après avoir souffert depuis 1859 de l'élévation des droits à l'entrée en Allemagne, sont parvenus à trouver dans la Suisse même de nouveaux débouchés pour leurs excellents vins. La construction des chemins de fer a enlevé, en revanche, à la vigne une certaine quantité de terrain dans les cantons de Vaud, de Neuchâtel, etc.

Voici cependant l'étendue des vignes dans les divers cantons, d'après les calculs et les estimations qui paraissent mériter le mieux la confiance :

Cantons.	Arpents fédéraux.
Tessin,	20,800
Vaud,	16,250
Zurich,	15,000
Saint-Gall,	7,500
Argovie,	6,600
Thurgovie,	5,600
Neuchâtel,	4,600
Genève,	4,577
Schaffouse,	3,500
Berne,	2,500
Bâle-Campagne,	2,389
Fribourg,	980
Grisons,	910
Soleure,	500
Bâle-Ville,	374
Lucerne,	231
Schwytz,	140
Zug,	84
Appenzell, R. E.	28
Valais (étendue assez considérable, chiffre inconnu)	?
Total . . .	92,563

Il n'y a donc que quatre cantons qui n'aient point de vignes du tout : Uri, Unterwald, Glaris et Appenzell R. I.

La totalité des vignobles suisses monterait ainsi à 92,563 arpents fédéraux ou 74,050 poses vaudoises (*).

§ 2. — *Production, consommation et commerce du vin en Suisse.*

En réduisant le total ci-dessus au chiffre rond de 90,000 arpents (72,000 poses vaudoises), pour tenir compte de ce qu'il a pu y avoir des exagérations sur quelques nombres, et de ce que la culture de la vigne en Tessin se fait en partie à l'italienne, sur des arbres, avec d'autres récoltes intercalées, et en appréciant la pose au chiffre assez bas de 1700 fr., il en résulte que nos vignobles suisses représentent un capital de plus de 120 millions de francs.

Si nous estimons une récolte moyenne à 1000 pots par arpent (125 pots par fossorier), c'est un produit total de 90 millions de pots (1,350,000 hectolitres), qui, au prix moyen de 25 centimes le pot, produisent une valeur de 22 millions et demi de francs.

La presque totalité de ce vin est consommée en Suisse, car dans les dix dernières années l'exportation annuelle ne s'est jamais élevée au delà de 187,500 pots. C'est dire qu'elle a toujours été insignifiante.

Mais bien plus, nous devons ajouter à cela l'importation des vins étrangers s'élevant en moyenne à 18,555,790 pots (**). C'est donc le total énorme de 108,500,000 pots de vins bus chaque année dans notre pays.

En prenant avec M. le Dr Bolley le chiffre rond de 100 millions de pots à répartir sur une population de 2 1/2 millions d'habitants, cela constitue une ration annuelle par tête de 40 pots de vin ou 60 litres, sans préjudice du cidre, de la bière et des autres boissons.

Nous sommes donc un des peuples les mieux abreuvés du monde.

Nous ne voulons pas cependant oublier les nombreux voyageurs qui parcourent nos Alpes. Les longues marches, les ascensions les altèrent et ils con-

(*) Extraits de l'ouvrage sur la Vigne et le Vin, par M. J. M. Kohler. — 1 volume, Aarau, 1869.

(*) L'arpent est de 400 perches carrées. La pose vaudoise est de 500 perches carrées. Donc, 5 arpents équivalent à 4 poses vaudoises.

(**) Il est à noter que l'importation s'élève ainsi à plus du cinquième de la production nationale et donne à peu près 11 litres par tête.

tribuent pour une bonne part à la consommation des vins étrangers, qu'on leur offre de préférence dans les hôtels, parce que l'on n'oserait pas prendre sur les vins suisses un bénéfice aussi considérable.

Pour le dire en passant, ce procédé n'est pas patriotique; ce serait, au contraire, à nos hôteliers de solliciter nos vignerons à produire des vins de choix en les payant un bon prix, et ils sont bien placés pour faire à nos meilleurs vins auprès des étrangers un nom et une réputation.

La consommation indigène est d'ailleurs énorme dans certains endroits. Les travailleurs ruraux des bords du lac de Zurich ne se contentent pas, dit-on, à moins de 2 pots par jour, sans compter les extra; et les cantons de Vaud, de Neuchâtel, etc., présentent de grandes *capacités* à cet égard.

Il le faut bien d'ailleurs, et c'est un grand bonheur que nous soyons en mesure de boire notre vin nous-mêmes, car nous ne pouvons pas compter sur nos voisins pour nous aider à le faire.

La gloire.

Le vent glacé d'hiver soulevait en poussière
La neige, funèbre linceul;
On l'entendait gémir à travers la clairière.
Assis près du foyer autour de notre aïeul,
Grand-père, dîmes-nous, que cette salle est noire!
Le temps est froid; l'orage est terrible au dehors,
Mais quand vous nous parlez, nous nous sentons plus forts;
Racontez-nous vos jours de gloire.

Alors je vis trembler la main sèche et ridée
Qu'il tendait vers le feu mourant;
Un cruel souvenir, une funeste idée
Fit ployer le vieillard comme en l'été l'ondée
Vient courber les épis. Il nous dit en pleurant:
Chers amis, pourquoi donc, rappeler la mémoire
D'un passé que cent fois j'ai tenté d'oublier,
Et qui me poursuivra jusqu'a mon jour dernier;
Ne me parlez jamais de gloire.

Aux dangers, aux combats, sur la terre étrangère,
Suivant un conquérant fameux,
Je tuais (j'ignorais que tout homme est un frère),
Mes compagnons tuaient, et je tuais comme eux;
Et puis tout enivrés du fruit de la victoire
Nous buvions à longs traits ce breuvage trompeur;
Mes cheveux ont blanchi; le passé me fait peur;
Ne me parlez pas de gloire.

La gloire n'est qu'un mot, une vaine fumée,
Qui couvre des haillons sanglants;
La gloire c'est la mort, c'est la faim; d'une armée
Qui passe en broyant tout c'est la trace imprimée
Aux fronts humiliés des vaincus pantelants.
Ce sont les courts plaisirs d'un triomphe illusoire
Par l'orgueilleux vainqueur à grand prix achetés,
Les villages détruits et les champs dévastés;
Ne me parlez jamais de gloire.

Enfants, à l'horizon je vois poindre l'aurore
Du jour de l'éternelle paix,
Jusques là, sur combien de victimes encore,
Le monstre éteindra-t-il la soif qui le dévore
Avant de redescendre aux enfers pour jamais?
C'est le secret des cieux; à nous mortels de croire
De hâter ce beau jour par nos efforts constants,
De soulager les maux, d'aider les indigents;
Avons-nous besoin d'autre gloire?

J. B.

Sous le titre: *Le soldat peint par son langage*, le *Moniteur de l'armée* fait l'histoire étymologique de certaines expressions employées dans l'armée. En voici quelques-unes:

Les soldats d'infanterie appellent leur petit schako leur *capsule:* les soldats du premier Empire appelaient leur énorme couvre-chef leur *boisseau*.

Le troupier désigne par le mot *double* les deux galons d'or ou d'argent que portent sur la manche les sergents-majors ou maréchaux-des-logis-chefs. Dans la cavalerie, on se sert encore, pour désigner le maréchal-des-logis-chef, même dans le service, de cette abréviation: le *marchef*.

La balle du fusil s'appelle la *dragée*. Le troupier lui donne aussi le nom de *prune*. L'origine du mot *dragée* remonte au 9 février 1563, date de l'assassinat de François de Lorraine, duc de Guise, par Poltrot de Méré. Le duc tenait à la main son dragier, ce qui fit dire qu'il avait reçu une *fameuse dragée dans le corps*.

Le mot *dromadaire*, usité aux Invalides, désigne un soldat ayant fait la campagne d'Egypte. On sait qu'il se trouve à peine quelques vieux militaires de cette époque.

Les Russes, à Sébastopol, ont donné le glorieux surnom d'*écrevisse de rempart* aux soldats de la ligne dont le pantalon garance apparaissait rampant au milieu des ouvrages attaqués.

Enfant de giberne et aussi *de la balle* sont des noms que les soldats donnaient jadis aux enfants nés à la caserne, de pères mariés au régiment.

Le soldat dit de son capitaine passé officier supérieur: Il vient d'avoir les *épinards;* comme il dit de son colonel promu général: Il a attrapé ses *étoiles*.

C'est du nom d'*étoiles filantes* que le troupier, pendant le siége de Sébastopol, appelait les bombes qui, toutes les nuits, sillonnaient l'espace en décrivant une courbe lumineuse avant de s'abattre dans les tranchées. Combien de ces *étoiles filantes* ont causé la mort de braves gens, soit dans le camp français, soit dans les ouvrages élevés pour la défense de la ville russe!

Ce n'est certes point en prévision de l'entrée des Prussiens à Paris que nous donnons ci-après le récit de la prise de cette ville par les alliés, en 1814; c'est tout simplement parce que les circonstances actuelles rappellent ce fait historique.

Il ne faut point s'étonner de l'accueil qui fut fait par les Parisiens aux armées alliées. La France fatiguée par 20 ans de guerre et de despotisme avait hâte d'en finir avec Bonaparte. Mais il est à remarquer cependant combien les conquérants se montrèrent humains et généreux envers les vaincus. Ils prouvèrent ainsi qu'ils faisaient la guerre à Napoléon et non à la France.

La Prusse, qui était au nombre des coalisés, nous montre aujourd'hui quels sont les progrès de la civilisation dès 1814.

Napoléon venait de perdre plusieurs batailles, et les débris de son armée avaient été refoulés jusque dans les faubourgs de Paris. L'Empereur Alexandre